



**UNITED NATIONS ECONOMIC COMMISSION FOR AFRICA
SUB-REGIONAL DEVELOPMENT CENTRE FOR WEST AFRICA (SRDC-WA)**

**NATIONS UNIES COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
CENTRE DE DEVELOPEMENT SOUS REGIONAL POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST
(CDSR-AO)**

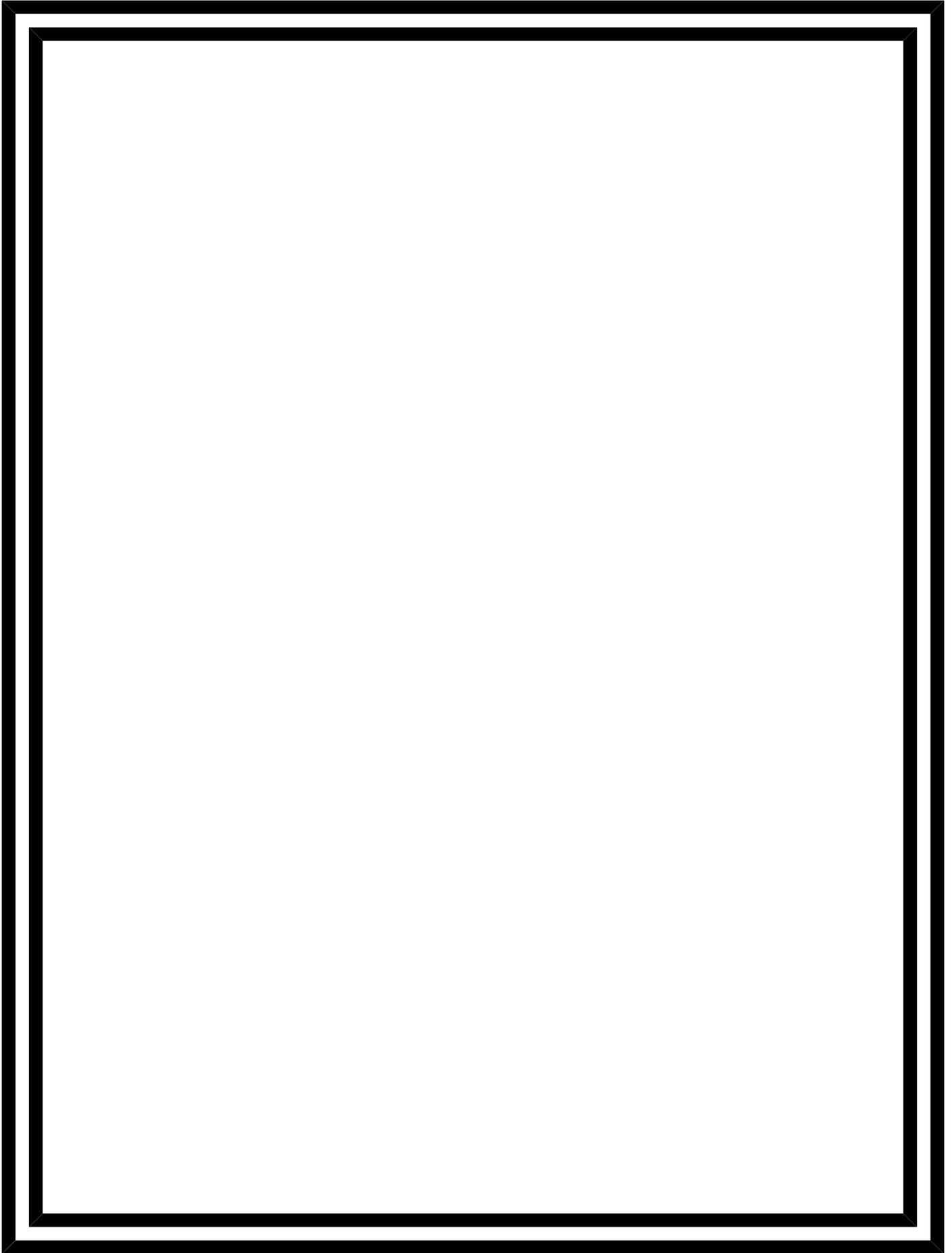
ATELIER SOUS -REGIONAL PREPARATOIRE

au

**TROISIEME FORUM POUR LE DEVELOPPEMENT
DE L'AFRIQUE (ADF III)**

**29-30 janvier 2002
Dakar (Sénégal)**

RAPPORT DES TRAVAUX



INTRODUCTION

1. Un atelier sous-régional préparatoire au troisième Forum pour le Développement de l'Afrique (ADF III) a eu lieu à l'IDEP, Dakar, Sénégal, du 29 au 30 janvier 2002.

2. Les participants à l'atelier préparatoire ont été sélectionnés à partir de la liste des invités de l'Afrique de l'ouest au Forum de mars 2002. C'était un échantillon représentatif des diverses catégories d'institutions invitées, à savoir les organismes gouvernementaux, les institutions chargées de l'intégration dans la sous-région, les institutions financières, la société civile y compris les organisations de femmes. La liste des participants est en annexe 1 de ce rapport.

3. L'atelier a été organisé par le Centre Sous-Régional de Développement pour l'Afrique de l'ouest de la Commission Economique des Nations-Unies pour l'Afrique (CSR-D-AO/CEA) en collaboration avec la CEDEAO, l'UEMOA, et la Division de la Coopération et de l'Intégration Régionale de la CEA. Le financement de l'atelier a été assuré par le Secrétariat de ADF III au siège de la CEA à Addis Ababa. Les travaux se sont déroulés selon un programme adopté par les participants, sous la présidence du Directeur du Centre Sous-Régional de Développement pour l'Afrique de l'ouest ; ce programme de travail est en annexe 2 de ce rapport.

4. Conformément au souhait des participants, ce rapport a été préparé pour refléter les opinions exprimées au cours de l'atelier.

SEANCE D'OUVERTURE

5. La séance d'ouverture a été marquée par les mots de bienvenue du Directeur par intérim de l'IDEP et l'allocation du Directeur du CSR-D-AO/CEA. Le Directeur par intérim de l'IDEP a tout d'abord remercié la CEA et son CSR-D-AO pour avoir choisi l'IDEP pour abriter ces assises, et a ensuite souhaité la bienvenue aux participants. Il a indiqué que l'intégration régionale constitue l'une des préoccupations de l'IDEP, à en juger par son propre programme de formation et également l'atelier de formation que l'IDEP organisera sur l'intégration dans un proche avenir en collaboration avec l'OUA à l'intention des cadres africains de haut niveau. Il a terminé en souhaitant un plein succès à cet atelier et un bon séjour à Dakar aux participants.

6. Dans son allocution, le Directeur du Centre Sous-Régional de Développement pour l'Afrique de l'ouest a tenu tout d'abord à saluer la présence du Secrétaire Exécutif Adjoint de la CEDEAO chargé de l'Harmonisation des Politiques, qui selon lui témoigne de l'engagement de cette institution dans le processus de l'intégration africaine. Il a poursuivi en remerciant les participants d'être venus prendre part à cet atelier préparatoire, et a fait l'historique de ADF, initiative instituée en 1999 comme cadre de dialogue sur les questions urgentes de développement du continent. Ainsi, ADF I s'était penché sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication ; ADF II sur le VIH/SIDA. ADF III qui faisait l'objet du présent atelier sera consacré à l'intégration africaine à la lumière de la décision de création de l'Union Africaine.

7. Le Directeur du CSRD-AO/CEA a par ailleurs rappeler l'objectif général de l'atelier qui était de familiariser les participants aux concepts, objectifs, formats et thèmes de ADF III, en vue de leur permettre de contribuer efficacement au Forum de mars 2002. De façon spécifique, il a précisé qu'il s'agissait d'ouvrir un débat 'pré-forum' dont les résultats pourraient éclairer les travaux d'Addis Ababa. L'atelier préparatoire devrait aussi servir de cadre de promotion et de publicité pour ADF III. Ainsi, à leur retour de l'atelier préparatoire, les participants devraient jouer un rôle de mobilisation des invités de ADF III, dans leurs pays ou institutions, en s'engageant dans une campagne publicitaire, y compris la distribution de brochures et autre matériel publicitaire, des séances de travail avec d'autres invités de ADF III, et des articles dans la presse.

8. Après avoir passé en revue les sous-thèmes de ADF III et informé les participants que les conclusions de ADF III seront transmises à la prochaine Assemblée des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'OUA prévue en juillet 2002 en Afrique du Sud, il a terminé en les invitant à participer aux discussions de manière active et informelle de façon à éviter toute censure et auto-censure.

9. Suite aux allocutions d'ouverture, les participants se sont présentés et ont informé du statut de leurs invitations à ADF III. Le CDSR-AO/CEA a pris l'engagement de suivre ces invitations et de tenir les participants informés de l'évolution de la situation des invitations. Puis les travaux se sont poursuivis par la présentation des communications à l'atelier, suivies de débats.

FORUM POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE III : DEFINIR LES PRIORITES POUR L'INTEGRATION REGIONALE EN AFRIQUE

10. Le représentant de RCID/CEA a fait une communication sur ce sujet en insistant sur l'historique de ADF, le format, les groupes thématiques, et l'organisation des travaux de ADF III. Ainsi, ADF III abordera cinq (5) modules thématiques, à savoir :

- Module 1, Politiques économiques propres à accélérer l'intégration régionale : il a été noté que ce module revêt une importance capitale car il constitue le fondement de la phase de mise en œuvre du marché commun.
- Module 2, l'Intégration Physique par le Développement des Infrastructures.
- Module 3, Solutions Régionales à des Problèmes Régionaux.
- Module 4, Arrangements et Capacités Institutionnels.
- Module 5, Architecture de Paix et de Sécurité.

11. Des manifestations pré-forum ont été prévues ; ces manifestations comprendront :

- Le Colloque sur l'Union Africaine durant lequel, l'OUA présentera en détails la situation, les procédures et les objectifs relatifs à la création de l'Union. Il aura lieu à mi-parcours de la période de transition de l'OUA à l'UA.
- La Réunion des Experts en Transport qui sera organisée par la CEA.
- Les réunions d'information parallèles comprenant une séance d'information à l'intention des présidents, rapporteurs, facilitateurs et experts ; un point de presse ; un atelier sur les technologies de l'information et de la

communication ; et une réunion de planification de la conférence à l'intention des groupes de discussion thématique.

12. En outre, les activités du Forum comprendront des séances plénières et des discussions de groupes sur :

- L'historique et les perspectives de l'intégration régionale en Afrique.
- L'évaluation de l'intégration économique en Afrique avec le lancement du rapport annuel sur l'intégration en Afrique (ARIA 2001).
- L'intégration dans d'autres régions : enseignements pour l'Afrique.
- L'intégration physique par le développement des infrastructures.
- L'architecture de paix et de sécurité.

13. Un Forum des Chefs d'Etat et de Gouvernement sera organisé vers la fin de ADF III dans le but de leur présenter les résultats de travaux. ADF III prendra fin avec une séance de clôture au cours de laquelle il sera question de la déclaration finale et du plan d'action du Forum. A cette occasion, les participants débattront des recommandations à faire au sommet de l'Union Africaine qui aura lieu en juillet 2002 à Pretoria (Afrique du Sud).

14. Les travaux de l'atelier préparatoire ont continué avec des débats sur cette présentation. Les participants étaient d'accord sur le choix du thème de ADF III qu'ils trouvent très pertinent en vue de discuter l'expérience du continent en matière d'intégration et particulièrement avec l'avènement de l'Union Africaine. Les représentants de la société civile ont souhaité que le protocole de ADF III soit conçu de manière à leur permettre d'émettre des avis et opinions que les hommes politiques ont la liberté d'accepter ou de rejeter, car autant la société civile se considère représentative de la population autant les politiciens le sont. Toutefois, ils reconnaissent que la participation de la société civile dans le processus de la réflexion devrait avoir des limites car il revient à l'autorité politique de mettre en place les stratégies de l'intégration.

15. Les participants ont aussi souligné la pléthore des organisations d'intégration sous-régionale et régionale, la disparité entre les pays dans le processus de développement qui peuvent rendre difficile l'intégration et créer une incohérence dans la démarche à suivre pour réaliser une intégration effective.

16. L'avènement du NEPAD a été également évoqué comme un élément qui complique le schéma d'intégration du continent. Certains participants ont estimé qu, il n'y a pas de liens politiques entre les communautés économiques régionales et l'UA. D'autres intervenant ont noté le manque de volonté politique de faire reposer l'UA sur les organisations sous-régionales.

17. A l'issue des débats, les recommandations suivantes ont été formulées :

- Les pouvoirs politiques devraient impliquer davantage les diverses couches de la population dans la réflexion sur l'intégration.
- Les priorités du processus de l'intégration devraient prendre en compte les besoins réels des populations.

- ADF III devrait saisir cette occasion pour définir le rôle et la place de la société civile dans le processus d'intégration.
- Intégrer le concept de gouvernance politique dans la thématique au niveau de la définition des priorités du processus d'intégration.
- S'appuyer sur les expériences des CERs et créer une synergie entre elles comme stratégies de mise en œuvre de l'UA.
- Revoir l'intitulé du module « Architecture de Paix et de Sécurité » sous l'appellation « Paix et Sécurité régionales.

POLITIQUES ECONOMIQUES FAVORISANT L'ACCELERATION DE L'INTEGRATION REGIONALE

18. Le représentant de l'UEMOA a fait une communication sur ce thème en s'appuyant sur l'expérience de son institution. La présentation a porté essentiellement sur les stratégies à mettre en œuvre pour promouvoir l'intégration africaine dont le but ultime est la mise en place d'une Union Africaine. Après avoir souligné que l'UA devrait passer par le renforcement des CERs existantes, la communication a proposé que ce renforcement requière des efforts dans des domaines tels que :

- L'intégration des marchés qui implique une suppression des obstacles aux échanges commerciaux, et une politique commerciale commune.
- L'intégration monétaire par un système de taux de change fixe ou une monnaie unique.
- L'intégration des politiques économiques se traduisant par l'élaboration et la mise en œuvre de politiques communes.

19. Il a été noté que la mise en place d'un marché commun repose sur le principe fondamental de la libre circulation des biens, des services, des capitaux et des personnes. Pour ce faire, il serait nécessaire de mettre en œuvre des politiques commerciales communes visant à intensifier les échanges commerciaux intra-régionaux. Il a été également signalé que la faiblesse des performances commerciales au niveau continental est imputable aux politiques commerciales restrictives et aux coûts élevés des transactions.

20. Concernant la libre circulation des capitaux, la communication a noté que la réalisation du marché commun requiert des pays africains une mesure importante portant sur la libéralisation des transactions relatives au compte de capital surtout en ce qui concerne les mouvements de capitaux à court terme. Cependant, une intégration poussée peut favoriser des risques systémiques qui donneraient naissance à des crises monétaires et financières que l'Union pourrait prévenir en mettant en place un solide dispositif institutionnel pour assurer : 1) une surveillance bancaire rigoureuse ; 2) un contrôle rigoureux des opérations boursières ; 3) une lutte efficace contre le blanchiment des capitaux.

21. En ce qui concerne la libre circulation des personnes, il convient de noter que la reconnaissance mutuelle des diplômes y occupe une place importante. Cette reconnaissance permettrait une mobilité du travail qualifié.

22. La présentation a fait remarquer ensuite que la convergence des politiques est une condition fondamentale dans la mise en place d'une union monétaire crédible et viable. Cette convergence doit accorder une place de choix à la convergence nominale

qu'à la convergence réelle. Elle devrait viser à assurer la viabilité des finances publiques, donc la convergence budgétaire. L'assainissement des finances publiques doit s'appuyer sur des stratégies visant à améliorer les recettes fiscales par :

- La poursuite du renforcement des régies financières en ressources humaines et matérielles.
- L'élargissement de l'assiette fiscale par une fiscalisation du secteur informel qui se traduirait par une réduction progressive et un meilleur contrôle des exemptions et exonérations fiscales.
- La mise en place de programmes de sensibilisation des contribuables en vue d'élever leur degré de civisme fiscal.

23. Pour ce qui est des dépenses publiques, il a été souligné que les Etats devraient entreprendre de manière soutenue des actions de maîtrise des dépenses courantes. Ceci devra impliquer une grande transparence dans la préparation et l'exécution des opérations financières de l'Etat.

24. La présentation s'est également attardée sur la stabilité monétaire comme facteur important d'une intégration monétaire viable. A ce titre, il a été noté que si les taux d'inflation entre les différents pays ne convergeaient pas, il serait difficile de conduire, sans tension, une politique monétaire commune, notamment en matière de taux d'intérêt.

25. En guise de conclusion, la présentation a résumé les politiques et réformes devant favoriser l'intégration; comme suit :

- La mise en place d'un cadre socio-politique de paix et de stabilité.
- La promotion de la bonne gouvernance se traduisant par une bonne gestion des affaires publiques dans le sens de la bonne exécution des opérations financières de l'état et de la gestion des ressources humaines débarrassée de particularisme et de népotisme.
- Le renforcement de la stabilité macroéconomique et monétaire.
- La promotion de la libéralisation des échanges extérieurs par le canal de l'intégration régionale.
- L'élimination progressive de toutes les entraves à la libre circulation des personnes
- Le développement de l'épargne, de l'intermédiation financière et des marchés financiers.
- L'amélioration de la compétitivité des entreprises par la réduction des coûts de production.
- La valorisation du capital humain en mettant l'accent sur l'éducation de base, la formation professionnelle et le rattrapage du retard dans l'utilisation de l'outil informatique.
- La promotion de la recherche-développement par la mise en œuvre de politiques et de renforcement et de création de centres de recherches.

26. A l'issue de cette présentation, plusieurs participants ont mis l'accent sur la faiblesse des mécanismes de compensation qui fait que certains Etats hésitent à s'engager à fond dans l'intégration. Ne disposant pas d'une base solide de production, ces pays se verraient réduits en des consommateurs de produits communautaires et en même temps perdraient les recettes douanières et fiscales tirées des importations.

27. De même, la question des modèles d'intégration s'est posée avec acuité. Ainsi, il a été souligné que le modèle d'intégration de l'UEMOA a plutôt privilégié l'intégration par le marché au détriment du renforcement des bases de production dans les pays membres. Certaines filières sont menacées de disparition du fait que leur production fait l'objet d'une concurrence déloyale de la part de produits subventionnés en provenance des pays tiers, notamment européens. Certains participants ont indiqué que le marché de l'UEMOA reste à parfaire, car un produit ayant fait l'objet de droits de douanes dans un pays et acheminé vers un autre pays de la même zone ne devrait pas acquitter les droits de douanes à l'entrée.

28. De même, certains participants ont déploré que l'ordre économique actuel caractérisé par les mesures des programmes d'ajustement structurel et autres schémas des institutions de Bretton Woods ainsi que le système du commerce international régenté par l'OMC, ait réduit substantiellement la marge de manœuvre des dirigeants Africains à formuler leurs politiques propres y compris dans le domaine de l'intégration régionale. Ils ont proposé que cette question soit prise en compte lors des délibérations de ADF III.

29. Ici également, la question du lien entre le NEPAD et le schéma de l'intégration proposé par l'UA a fait l'objet d'un vif débat. Certains participants ont estimé que le NEPAD devrait être perçu comme une stratégie d'opération de l'UA, pendant que d'autres voient dans le NEPAD un instrument de déstabilisation de l'UA. Dans leur majorité, les participants ont indiqué que l'avènement simultané du NEPAD et de l'UA reflètent des conflits réels de leadership qu'il va falloir régler. Toutefois, ils ont recommandé à l'unanimité que la discussion de ce lien entre le NEPAD et l'UA soit inscrite à l'ordre du jour de ADF III.

INTEGRATION PHYSIQUE PAR LE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES

30. Le représentant de la RCID/CEA a fait une présentation sur ce thème. Après avoir mis l'accent sur le rôle moteur des infrastructures dans le processus d'intégration, en particulier au niveau des échanges et de la production, la présentation a souligné les efforts déployés aussi bien par les Etats membres que par les CERs en vue de développer les infrastructures. C'est pour appuyer et compléter cette démarche qu'il a été convenu de consacrer spécifiquement deux décennies au développement des transports et des communications en Afrique.

31. La première décennie couvre la période 1978-1988 et la seconde 1991-2000. Cette option répond à la nécessité d'améliorer significativement l'état et la taille des infrastructures en Afrique dans des délais raisonnables. Il a été indiqué que le rapport d'évaluation de ces deux décennies sera discuté au cours du ADF III. En attendant, les éléments d'appréciation suivants ont été portés à la connaissance des participants, à savoir que:

- Le programme des deux décennies comporte 708 projets d'un coût de 17.260,87 millions de dollars couvrant 11 sous-secteurs dont 508 projets concernent le secteur des transports.
- Sur les 708 projets 304 ont été achevés, 112 partiellement exécutés, 202 projets non exécutés et 40 projets abandonnés.
- Le taux d'exécution de l'ensemble du programme s'élève à 66% environ.

32. Face à la lourdeur des investissements en matière d'infrastructure, la présentation a fait valoir la nécessité d'une coopération régionale ou sous-régionale en vue d'optimiser les coûts et faire face à la mobilisation des ressources financières qui constituent l'une des contraintes majeures à la réalisation des infrastructures.

33. Au cours des débats qui ont suivi la présentation, certains participants ont estimé que nombre de questions soulevées par la présentation sont prises en charge dans le cadre du NEPAD. Rappelant que l'atelier préparatoire se tenait au lendemain de la réunion du NEPAD consacrée aux infrastructures en Afrique, d'autres participants ont encore souligné la question du chevauchement entre le NEPAD et l'UA et ont proposé que la question soit abordée sous l'angle de la subsidiarité qui définit la nature du NEPAD, les domaines de compétence du NEPAD et de l'UA, et la clarification du lien institutionnel entre les deux initiatives. Dans la grande majorité, ils ont recommandé l'exploration de sources de financement du secteur privé africain, particulièrement à travers les bourses régionales des valeurs.

ARRANGEMENTS ET CAPACITES INSTITUTIONNELS

34. Le représentant du CSRD-AO/CEA a fait une communication sur ce thème. La présentation a porté sur les questions des mécanismes et capacités institutionnels de l'intégration à la fois au niveau de l'Afrique de l'ouest et à l'échelle continentale. En abordant cette question au niveau de l'Afrique de l'ouest, l'objectif était de susciter un débat sur les voies et moyens pour renforcer ces mécanismes et d'identifier des cas de réussite qui peuvent être partagés avec les autres sous-régions. Au niveau continental, il s'agissait entre autres d'examiner la question de l'encrage institutionnel ou lien organique entre les CERs et l'UA. La présentation a ensuite proposé que les deux éléments suivants soient gardés à l'esprit au cours des débats, à savoir :

- Que les arrangements institutionnels relatifs à l'intégration ont tendance à être plus politiques que techniques. Ils reflètent ou affectent les relations entre Etats ou groupes d'Etats, et ont des implications pour la carrière des fonctionnaires qui sont ressortissants de ces Etats.
- Que les débats sur l'intégration en général et surtout l'intégration continentale dans le cadre de l'UA sont demeurés jusque-là confinés dans les milieux politiques. Il a été constaté que ADF III est la première occasion qui réunira divers segments de la société africaine autour de l'UA, et il a été souhaité que le Forum soit une première étape d'une popularisation de l'UA. Un schéma d'intégration qui affectera la vie des populations est nécessairement porteur d'espoirs mais aussi de craintes, et il est légitime que les intéressés expriment ces espoirs et ces craintes. Si l'on ouvre le débat sur l'UA, il est également bon de garder à l'esprit la question de l'acceptabilité ou l'adaptation du leadership politique aux demandes ou injonctions provenant d'une popularisation. Cette question, a-t-il été précisé, relève des règles d'exercice du pouvoir, la gouvernance. L'exemple de l'Europe où le schéma d'intégration a fait l'objet de larges débats y compris au cours des campagnes électorales, a été cité à titre d'illustration.

35. Revenant sur les mécanismes institutionnels de l'intégration dans la sous-région de l'Afrique de l'ouest, la présentation s'est référée au rapport de 1997 commandé par la CEDEAO et élaboré par l'IDEP sur la rationalisation des OIGs dans la sous-région. Couvrant vingt-six (26) OIGs, ce rapport constate leur multiplicité, le

chevauchement ou la répétition de leurs objectifs, le niveau disparate ou insuffisant des ressources, des capacités humaines et matérielles très limitées et autres difficultés internes et externes. Le rapport note également les difficultés des Etats à payer leurs contributions, difficultés qui dans plusieurs cas, auraient servi de prétexte pour masquer le manque d'engagements des Etats à promouvoir les OIGs. Après avoir rappelé le schéma de rationalisation proposé, la présentation s'est poursuivie sur le progrès réalisé dans la mise en œuvre de ce schéma, progrès qui reste mitigé.

36. Toujours au niveau sous-régional, la présentation s'est attardée sur la vision des leaders de la Sous-région de faire de la CEDEAO la seule organisation de la zone aux fins d'intégration, telle que contenue dans la charte de cette organisation ; mais également de la complémentarité exemplaire qui existe entre la CEDEAO et l'UEMOA en matière de dialogue institutionnel aussi bien de politiques et que de programmes. Le projet Banque Mondiale d'assistance à la stratégie d'intégration sous-régionale couvrant conjointement la CEDEAO et l'UEMOA a été également présenté comme une initiative du renforcement institutionnel entre la CEDEAO et l'UEMOA.

37. Au plan continental, après avoir rappelé le contexte de l'évolution de l'OUA/AEC en Union Africaine et présenté les institutions de l'Union, la présentation a soulevé la question du lien organique entre l'UA et les CERs. Elle constate également que le Protocole des Relations entre les CERs et l'AEC de 1998 fait référence à des mécanismes de concertations CERs-AEC, et en appelle à examiner ces questions du lien organique. La communication constate aussi que la vision traditionnelle qui aurait voulu que chacune des cinq (5) sous-régions du continent soit représentée par une CER, ne s'est pas réalisée dans les faits : aujourd'hui, la CEDEAO, la SADC, la COMESA, la CEEAC, l'IGAD, le CENSAD et l'UMA y sont représentées, avec des difficultés pour la participation de l'UMA.

38. La séance s'était poursuivie par des débats au cours desquels la grande majorité des participants a estimé que le modèle de coopération entre la CEDEAO et l'UEMOA est un exemple de réussite qui peut être partagé par les autres sous-régions. Ils ont estimé cependant que cette coopération a besoin d'être formalisée. De même certains ont indiqué que malgré les progrès réalisés dans le dialogue institutionnel, il existe encore des suspicions entre la CEDEAO et l'UEMOA qui seraient liées à des « non-dits » telle que la peur de certains Etats et de leurs populations à s'engager à fond avec des pays voisins instables, où les militaires font régner la terreur. D'autres participants ont estimé que d'autres pays auraient peur de s'intégrer avec des Etats ou groupes d'Etats contrôlés par l'extérieur.

39. Pendant que certains participants ont constaté que plusieurs OIGs ne sont pas dans une dynamique de durabilité, d'autres ont déploré que les propositions de suppression n'aient pas tenu compte de la dimension politique qui de surcroît a ralenti les efforts de rationalisation. Toutefois, ils ont recommandé à l'unanimité que la CEDEAO s'engage davantage dans la rationalisation des OIGs sur la base du rapport IDEP, et qu'au niveau des Etats, des mesures soient prises pour la rationalisation également des institutions nationales chargées des questions d'intégration.

40. A l'échelle continentale, les participants ont été unanimes à reconnaître la nécessité d'envisager un lien organique entre l'UA et les CERs qui constituent ses « piliers », pour la crédibilité du schéma d'intégration continentale. Les organes de coordination et d'harmonisation à eux seuls ne sauraient suffire. Certains participants ont proposé le financement de l'UA par les CERs par l'élargissement et les prélèvements sur les systèmes d'autofinancement existant dans certaines CERs.

41. Ils ont déploré la multiplication des CERs participant à l'UA au détriment du souci de rationalisations des OIGs. Certains ne comprennent pas la naissance, et la participation du CENSAD. Beaucoup ont émis des doutes sur la capacité de l'OUA à conduire l'UA. D'autres ont estimé que ces doutes sont partagés à des niveaux élevés, rappelant les opinions de plusieurs ministres lors des réunions ministérielles conjointes de la CEDEAO et de l'UEMOA d'octobre 2001 à Bamako, au Mali.

PAIX ET SECURITE

42. Le Secrétaire Exécutif Adjoint de la CEDEAO chargé de l'harmonisation des politiques a fait une communication sur ce thème en prenant pour référence l'expérience de son institution. La présentation a d'abord insisté sur la nécessité de promouvoir un environnement de paix, de sécurité et de stabilité comme préalable au développement économique et social en Afrique de l'ouest où l'avènement de conflits depuis 1989 fragilise la réalisation des objectifs d'intégration. Outre l'atteinte à l'intégrité des personnes, ces conflits constituent une menace à la sécurité des pays voisins et entravent la libre circulation des biens, des personnes et des capitaux.

43. C'est pour garantir un climat propice à la mise en œuvre des programmes économiques, que la CEDEAO s'est impliquée dans le règlement des conflits. Dans ce cadre, plusieurs instruments ont été adoptés dont le Protocole de non-agression signé en 1978 ; le Protocole d'assistance mutuelle et de défense signé en 1981. Ces instruments ont été complétés par des structures de médiation ou d'intervention comme l'ECOMOG dont la présence au Libéria pendant sept ans a contribué à l'organisation d'élections démocratiques.

44. En Sierra Leone, grâce à l'implication de l'Ecomog, le Chef d'Etat régulièrement élu a été rétabli dans ses fonctions en 1998. En Guinée Bissau aussi, l'intervention de l'Ecomog en 1998 a permis d'organiser des élections générales démocratiques et de restaurer la paix civile.

45. Pour mieux formaliser ses interventions dans les conflits, la CEDEAO a élaboré à partir de 1993 un dispositif stratégique afin de prévenir et de régler les conflits armés. Ce dispositif connu sous le nom de Mécanisme de Prévention de Règlement et de Gestion des Conflits s'articule autour des organes suivants :

- Le Conseil de Défense et de Sécurité composé des Chefs d'Etat Major des pays membres, qui définit les modalités de toute intervention militaire.
- Le Système d'Alerte Précoce, qui est un réseau d'observation régional basé à Abuja avec des bureaux régionaux chargés de collecter des informations et de prévenir les conflits.
- Le Conseil des Sages qui joue le rôle de médiation et de conciliation dans des situations de pré-conflit en vue de prévenir leur éclatement.

- Le Secrétariat de la CEDEAO à travers le Secrétaire Exécutif Adjoint chargé des Politiques de Défense et de Sécurité.

46. A l'issue de l'exposé, les débats ont porté sur la pertinence de l'implication de la CEDEAO dans les conflits et sur l'implication de la société civile et des femmes dans la prévention et les actions post-conflit. A ce sujet, l'atelier a salué le rôle positif joué par la CEDEAO dans le règlement des conflits dans la région. Toutefois, plusieurs participants se sont interrogés sur la pertinence de cette implication au regard de la mission première de cette institution, consistant en la promotion de l'intégration économique.

47. Certains participants ont proposé que la question des conflits soit prise en charge par une structure distincte de la CEDEAO afin de permettre à celle-ci de se concentrer sur son objectif de base. D'autres ont préconisé la création d'une institution spécialisée ad hoc sous l'égide de la CEDEAO pour s'occuper des questions de prévention et de résolution des conflits. Toutefois, ils ont à l'unanimité reconnu la nécessité pour la CEDEAO d'être intervenue, en l'absence de toute structure spécialisée compétente et face à la faiblesse des mécanismes de l'OUA, particulièrement dans le cadre des conflits au Libéria et en Sierra Leone. En outre, ils ont recommandé :

- La promotion de la bonne gouvernance et de la démocratie comme moyen d'atténuer les tensions et de prévenir les conflits.
- L'implication de la société civile et des organisations de femmes dans la prévention et la gestion des phases post-conflits.

RAPPORT ANNUEL SUR L'INTEGRATION EN AFRIQUE (ARIA 2001)

48. La représentant de la RCID/CEA a fait une communication sur ce sujet. La présentation était articulée autour de l'historique de ARIA, les objectifs, la méthodologie, le format et la structure du rapport. Le rapport comprendra trois (3) parties. La première partie portera sur la justification de l'intégration en Afrique et son historique, son but et ses objectifs, le cadre institutionnel et les questions de capacités aussi bien au niveau sous-régional que continental, et une analyse des contraintes et défis à relever. La deuxième partie aura trait à une évaluation des réalisations dans le domaine de l'intégration, sur la base d'un certain nombre d'indicateurs retenus. La troisième partie portera sur les conclusions et les recommandations avec un accent particulier sur les messages à véhiculer aux décideurs politiques.

49. Au cours des discussions qui ont suivi cette présentation, les participants ont posé des questions et exprimé leurs opinions sur ARIA 2001. Dans l'ensemble, ils ont salué l'avènement du rapport et félicité la CEA pour cette initiative. Certains ont proposé que les CERs soient utilisées comme partenaires pour la diffusion du rapport. Dans ce cadre, ils ont suggéré que les CERs inscrivent ces rapports pour débats à l'ordre du jour de leurs organes de décision. D'autres participants ont posé la question du lien entre ce rapport et les autres rapports de la CEA y compris ceux de ses CSRDS.

ACTIVITES DE SUIVI DE L'ATELIER

50. Au terme des présentations et débats, l'atelier s'est prononcé sur les activités de suivi de cette session. A ce sujet, les participants ont recommandé :

- La préparation du rapport reflétant les points de vue exprimés par eux .
- L'envoi de rapports aux participants à titre d'information .
- L'invitation à titre personnel des participants de cet atelier au Forum de mars 2002, puisqu'ils constituent un pool de ressources qui pourrait contribuer de façon déterminante aux discussions de ADF III. Pour ceux qui sont déjà invités, il faudrait s'assurer qu'ils ont reçu leurs invitations, et que les autorisations de voyage seront émises à temps. Il est important d'éviter les précipitations de dernières minutes. Il faudrait également s'assurer que les participants qui n'ont pas la possibilité de participer à titre institutionnel seraient invités à titre individuel.
- L'envoi à temps du matériel de publicité de ADF III.
- La mise à la disposition des participants de la liste par pays des invités de ADF III, qu'ils utiliseront pour vérifier sur le terrain si les intéressés ont reçu leurs invitations. Ils ont également proposé de servir de relais pour la mobilisation des invités de ADF III.
- La contribution d'articles sur ADF III par les participants dans des journaux, à leur retour dans leurs pays.

CLOTURE DE L'ATELIER

51. Le Directeur du Centre Sous-Régional pour l'Afrique de l'ouest a prononcé l'allocution de clôture de l'atelier. S'appuyant sur le sérieux des participants et la substance des discussions, il a indiqué que les objectifs de l'atelier avaient été atteints. Il restait alors aux participants de servir d'agents pour promouvoir les idéaux de ADF III et pour mobiliser la participation au Forum à leur retour dans les pays. Il a alors remercié les participants au nom du Secrétaire Exécutif de la CEA, ainsi que l'IDEP et son personnel pour leur dévouement et la qualité du service rendu à l'atelier. Il a conclu en souhaitant bon retour aux participants dans leurs pays, en espérant les revoir au cours des assises de mars 2002 à Addis Ababa, Ethiopie.

52. Au nom des participants, le représentant de OATUU a pris la parole pour remercier la CEA et le CSRD-AO de l'opportunité qui leur a été offerte de se familiariser avec les idéaux de ADF en général et de ADF III en particulier. Il a estimé que suite à cet atelier, les participants sont préparés à prendre part efficacement aux travaux de ADF III. Il a également exprimé la gratitude des participants à l'IDEP pour l'accueil qui leur a été réservé dans cet établissement.

Annexe. Atelier Préparatoire à ADF III
 IDEP, Dakar, Sénégal, 29 – 30 Janvier 2002

Liste des participants

Nom	Titre/Organisation	Adresse
Mame Cor SENE	Secrétaire Exécutif Adjoint CEDEAO	60, Yakubu Gowone Crescent Asokoro District Abuja - Nigéria Tel.: (234-9) 3142106 Fax: (234-9) 3143005 E-mail: mcsene@ecowasmail.net
Joachim Ouedraogo	Directeur de la Surveillance Multilatérale, Commission de l'UEMOA	01 B. P. 543 Ouagadougou 1 Burkina Faso. Tel (226) 31 88 73 Fax (226) 31 88 72 Email: joachim.ouedraogo@uemoa.int
Emmanuel SECK	Chargé de Programme ENDA T.M.	54, Rue Carnot Dakar - Sénégal Tel.: (221) 822-24-96 Fax: (221) 821-75-95 E-mail: energy2@enda.sn
Abdou El Mazide NDIAYE	Président FOVAD/RADI	Gibraltar II villa 282 Dakar - Sénégal Tel.: (221) 825-75-33 Fax: (221) 825-75-36 E-mail: mazide@refer.sn
Mourad LABIDI	Acting Director IDEP	B.P. 3186 Dakar - Senegal Tel.: (221) 823-10-20 Fax: (221) 822-29-64 E-mail: labidi_m@yahoo.com
Aloysius Ajab AMIN	Head, Training Division a.i. IDEP	B.P. 3186 Dakar - Senegal Tel.: (221) 823-10-20 Fax: (221) 822-29-64 E-mail: ajab1@hotmail.com
Taïb DIALLO	Conseiller en Politique Economique PNUD	Dakar - Sénégal Tél.: (221) 839-90-50 E-mail: taib.diallo@undp.org

Birahim DIOUF	Responsable des Services Dépositaire Central Banque de Règlement de la Bourse Régionale	18, Avenue Joseph Anoma 01 BP 3802 Abidjan 01 Côte-d'Ivoire Tél.: (225) 20.31-55-51 Fax: (225) 20.31-51-12 E-mail : birahimd@brvm.org
Awudu Ahmed GUMAH	Research Officer Organisation of African Trade Union Unity (OATUU)	P.O. Box M. 386 Accra - Ghana Tel. : 233-21-50-88-51/50-88-56 Fax : 233-21/50-88-51/3 E-mail: oatuu@ighmail.com
Juanita JARRETT	National Focal Point Mano River Women Peace Network	P. O. Box 1891 Monrovia - Liberia Tel.: (231) 22-79-02/22-62-07 Fax: (231) 22-65-97/22-65-23 E-mail: kwiade@yahoo.co.uk marwopnet@yahoo.com
Hamani HASSANE	Directeur de l'Intégration Economique Régionale Ministère des Finances et de l'Economie	B.P. 862 Niamey - Niger Tel.: (227) 72-32-45/72-48-93 Fax: (227) 72-33-03/73-59-83 E-mail: niger@ecowasmil.net
Maïmouna DIAMBALLA	Directeur de l'Intégration et de l'Union Africaine Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et de l'Intégration Africaine	B.P. 396 Niamey - Niger Tel.: (227) 72-30-29 Fax: (227) 73-52-31
Adam MALAM KANDINE	Enseignant-chercheur Université de Niamey	B.P. 12442 Niamey - Niger Tel.: (227) 73-43-63 Fax: (227) 73-38-62 E-mail: akandine@yahoo.fr
Makhtar GUEYE	Directeur des Organisations & Communautés Inter- Africaines Ministère des Affaires Etrangères Building Administratif 3ème étage p. 151	Dakar - Sénégal Tel.: 821-07-40 Fax: 822-02-06 E-mail: senegal@ecowasmil.net

Jeggan SENGHOR	Directeur SRDC/WA - ECA	B.P. 744 Niamey - Niger Tel. : (227) 72-38-25 Fax : (227) 72-28-94 E-mail: jcsenghor@yahoo.com
Emile AHOHE	Senior Economic Affairs Officer SRDC-WA/ECA	B. P. 744 Niamey - Niger Tel. : (227) 72-36-23 Fax : (227) 72-28-94 E-mail: eahohe@eca.net
Abdoulahi MAHAMAT	Economic Affairs Officer RCID/UNECA	P.O. Box 3005 Addis Ababa - Ethiopia Tél.: (251-1) 44-52-11 Fax: (251-1) 51-30-38 E-mail : amahamat@uneca.org

Annexe 2 : Atelier Préparatoire à ADF III
IDEP, Dakar, Sénégal, 29 – 30 Janvier 2002

Programme de travail

JOUR 1 : Mardi 29 janvier 2002

- 09h – 10h00 Allocutions d’ouverture
Présentation des participants, et discussions sur les objectifs de l’atelier
Adoption de l’ordre du jour et du programme de travail
- 10h00 – 10h30 Pause-café
- 10h30 – 12h30 Troisième Forum pour le Développement de l’Afrique : Définir les Priorités de l’Intégration Régionale en Afrique
➤ Présentation
➤ Discussions et recommandations
- 12h30 – 14h00 Pause-déjeuner
- 14h00 – 16h00 Module thématique 1 : Politiques Economiques propres à Accélérer l’Intégration Régionale
➤ Présentation
➤ Discussions et recommandations
- 16h00 – 16h30 Pause-café
- 16h30 – 18h00 Module thématique 2 : Intégration Physique par le Développement des Infrastructures
➤ Présentation
➤ Discussions et recommandations

Jour 2 : Mercredi 30 janvier 2002

- 09h00 – 11h00 Module thématique 3 : Arrangements et capacités institutionnels
➤ Présentation
➤ Discussions et recommandations
- 11h00 – 11h30 Pause-café
- 11h30 – 13h00 Module thématique 4 : Architecture de Paix et de Sécurité
➤ Présentation
➤ Discussions et recommandations
- 13h00 - 14h30 Pause-déjeuner

- 14h30 – 16h00 Rapport Annuel sur l'Intégration en Afrique
- Présentation
 - Discussions et recommandations
- 16h00 - 16h30 Pause-café
- 16h30 – 18h00 Activités de suivi de l'atelier
Allocutions de clôture